

NARBONNE, le 6 janvier 2026

Mesdames, Messieurs les Président(e)s,

Les associations sont le prolongement de l'action publique.

La Ville de Narbonne se félicite donc de leur dynamisme sur notre territoire, vecteur de vitalité, de diversité et de convivialité. C'est pourquoi, cette année encore, la Ville de Narbonne souhaite leur apporter un soutien important, à travers notamment l'attribution de subventions.

Je vous informe ainsi que vous pouvez, si vous souhaitez solliciter une aide financière, déposer un dossier de demande en ligne sur le site de la mairie www.narbonne.fr **avant le mardi 10 mars 2026 au plus tard.**

Vous assurant de la mobilisation des élus et des services de la collectivité afin d'accompagner au mieux vos actions, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Président(e)s, l'expression de mes cordiales salutations.



Bertrand MALQUIER
Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne